

Avis de constitution

SOCIETE « NASTAR AGRO IVOIRE »

Siège Abidjan, Cocody, Abidjan Cocody Riviera 3,  
Lot 61, Ilot 6

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01/06/2025, et enregistrés au CEPICI le 23/09/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « NASTAR AGRO IVOIRE »

Objet : Objet  
La société à pour objet en Côte d'Ivoire/

- Transformation agro-alimentaire
- Gestion d'exploitations agricoles et pastorales
- Import-export
- Vente de produits halieutiques
- Vente de matériels agricoles
- Production de biogaz et engrais organique
- Vente de pépinière
- Restauration
- Vente en ligne
- Eco-Tourisme
- Agritech
- Académie de formation et agroalimentaire
- Etude et travaux
- Nettoyage et hygiène
- Equipement et fournitures de bureaux
- La représentation de marque

Et pour la réalisation de l'objet social:

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- La prise de location gérance de tous fonds de

commerce.

-La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

-et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 2,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, Abidjan Cocody Riviera 3, Lot 61, Ilot 6

Dirigeant(s) Mlle GBANE MANZARA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-12500 du 04/12/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°74858/GTCA/RC/2025 du 04/12/2025

